

Cahors, le 8 juillet 2019

## ***Communiqué de presse***

---

### **Rencontres Export dédiées aux entreprises agricoles et agroalimentaires : comment obtenir un certificat sanitaire, clé pour l'exportation de vos produits ?**

---

Les Rencontres de l'Export, organisées par la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) se sont déroulées jeudi 4 juillet 2019 à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Cahors.

Cet événement, présidé par Jérôme FILIPPINI, préfet du Lot, est le premier du genre en région. Dédié aux entreprises agricoles et agroalimentaires autour de la thématique de la certification sanitaire à l'export, il a réuni une quarantaine d'entreprises agricoles et agroalimentaires, dont un grand nombre de TPE-PMI-PME.

L'accompagnement des entreprises a été tout l'enjeu de cette journée, par un dialogue résolument constructif entre les services de l'État et les différents acteurs de l'export. Les témoignages lors des différentes tables rondes ont permis, d'une part, d'échanger sur certaines difficultés que peuvent rencontrer les entreprises pour accéder aux marchés à l'exportation et, d'autre part, de présenter les rôles des différents intervenants en mesure de les aider.

Étaient notamment présents, les responsables au niveau national de la DGAL et de France AgriMer, au niveau régional du Service régional de l'alimentation de la DRAAF et des Douanes et au niveau départemental de plusieurs services vétérinaires de différentes Directions départementales de la cohésion sociale et de la protection des populations. À leurs côtés, le Conseil régional d'Occitanie, l'Agence régionale de développement Ad'Occ, Team France Export et la DRAAF ont présenté les dispositifs d'accompagnement mis en place en Occitanie.

Cette journée a permis d'identifier des pistes d'actions concrètes en matière de formations et d'informations données aux entreprises sur l'accessibilité à tel ou tel marché à l'Export.

Une seconde journée sera organisée pour les entreprises du Sud-Est de la région dans les prochains mois.

**Contacts presse : Florian PLANCHENAUT**

Tél. 05 65 23 10 60 – Fax 05.65.23.10.68

[pref-communication@lot.gouv.fr](mailto:pref-communication@lot.gouv.fr) - [florian.planchenault@lot.gouv.fr](mailto:florian.planchenault@lot.gouv.fr)

préfecture du Lot - bureau du cabinet et de la communication interministérielle

**site internet : [www.lot.gouv.fr](http://www.lot.gouv.fr)**